

**Jean-Marc Berlière et René Lévy, *Histoire des polices en France de l’Ancien Régime à nos jours*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, 768 p.**

**Aurélien Lignereux**

Assurément, avec ses 768 pages, ses 10 chapitres et 191 subdivisions, ses 987 noms de personnes en index et ses 1 152 références bibliographiques, voilà un ouvrage qui a l'étoffe d'une somme. Un tel volume peut pourtant sembler sous-dimensionné au vu de l'univers policier qu'envisage ce tandem éprouvé, complice et complémentaire<sup>1</sup>. La multiplication des travaux rend leur entreprise fort opportune tout en la bornant à un bilan à mi-parcours puisque le chantier est loin d'être refermé. Animateur de cette dynamique dont il relaie fidèlement l'actualité sur son blog (<http://politeia.over-blog.fr>), Jean-Marc Berlière se garde d'ailleurs de s'aventurer sur les fronts pionniers comme la diffusion des systèmes policiers ou le *colonial policing*. Même restreinte à la France métropolitaine, l'histoire des polices exige une rare polyvalence elle-même dérivée de la polysémie du mot *police*. Placée au cœur du rapport entre l'État et la société, son histoire est indissociable de celles du pouvoir, des médias ou de la délinquance. Pour s'en tenir à l'appareil policier chargé de cette fonction de régulation, c'est à la fois un instrument de pouvoir, un service public et une profession qu'il convient d'étudier.

On félicitera donc les auteurs d'avoir relevé le défi avec la manière. En refusant les facilités du dictionnaire, ils prennent le contrepied de la seule réalisation dont l'ambition puisse leur être comparée<sup>2</sup>. Certains se plaindront dès lors du manque de repères offerts dans un ouvrage d'envergure encyclopédique. Il n'en comprend pas moins 40 pages d'annexes (un choix de textes) ainsi qu'une liste de 268 abréviations. D'ADN (Acide désoxyribonucléique) à VBRG (Véhicules blindées à roues de la gendarmerie), cet inventaire évite de prendre une BMR (Brigade mobile régionale) pour une BRM (Brigade régionale mobile) ou de confondre la FAP (Force auxiliaire de police) avec la FPA (Force de police auxiliaire). Un tel outil n'est pas de trop pour décrypter des pages qui comptent jusqu'à une quinzaine de sigles (p. 150, 151 ou 177). Cela ne suffit pas. Les non-initiés peineront à traduire le jargon policier auxquels recourent les deux chercheurs, si familiers de leur objet qu'ils oublient d'en donner les clefs : qu'est-ce donc que le *condé*, le *browning* ou la *binette* (p. 101-103) ? Évoqué dès la page 103, le *cabriolet* ne voit son sens explicité que par une note de la page 485. Même le lecteur averti aurait souhaité davantage de tableaux, de cartes et de graphiques que ceux présentés dans le corps du livre. Il est vrai que les auteurs se méfient à bon droit des chiffres d'effectifs et plus encore des statistiques judiciaires,

---

<sup>1</sup> Jean-Marc Berlière et René Lévy (dir.), *Le témoin, le sociologue et l'historien : quand les policiers se mettent à table*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2010, 430 p.

<sup>2</sup> Michel Aubouin, Arnaud Teyssier et Jean Tulard, *Histoire et dictionnaire de la police*, Paris, Laffont, 2005, 1059 p.

et qu'ils se refusent à les aligner sans un décodage en règle. De fait, si le présent livre n'a pas la commodité d'un instrument de travail, son utilité est bien supérieure : c'est un état circonstancié des questionnements qui est offert au fil de dix chapitres d'ampleur inégale.

Le premier défige l'incontournable préalable institutionnel en mettant d'emblée au jour les dysfonctionnements à la lueur des brèches médiatiques, lorsqu'un fiasco pousse à rationaliser des structures empilées. La police se subdivise en effet en quatre branches principales (préfecture de police, gendarmerie, polices municipales, sûreté générale), elles-mêmes riches en ramifications. Il y a lieu de s'étonner que cette séquence, qui suit les efforts de fusion (création de la Police nationale par Vichy en 1941, rattachement de la Préfecture de police à la Police nationale en 1966), n'intègre pas l'actuel rapprochement entre la police et la gendarmerie, qui fait l'objet d'un chapitre distinct (VII). On ne s'explique guère cette dissociation sinon par un partage des tâches entre les auteurs. Malgré des données de premier ordre sur le découpage territorial et les aléas du redéploiement des personnels, le choix trahit le fait que la gendarmerie n'est guère abordée dans ce livre autrement que dans son rapport à la police. Scrutant le retour controversé des polices municipales, le chapitre VIII suscite en revanche l'adhésion en démontrant la non-linéarité de l'histoire d'une police plus que jamais plurielle ; la dizaine de catégories d'agents officiant à la gare du Nord en offre un saisissant raccourci (p. 566-567). L'essor de la sécurité privée conforte cette lecture tout en ayant son intérêt propre du fait des enjeux inhérents au dévoiement privé des compétences policières, à la gestion des grands spectacles, et au statut ambigu des espaces commerciaux. À ceux qui regretteraient le cadre hexagonal du livre, le chapitre IX offre une mince compensation puisqu'il résume les modes de coopération internationale. L'ouvrage se clôt sur l'alternative entre la police de proximité née en 1997 et la conception répressive qui lui a succédé à partir de 2003. Tout à la culture du résultat, la seconde bute sur une contradiction liée à l'utilisation des statistiques policières dès lors qu'elles servent à mesurer l'activité des agents tout en fournissant un indicateur de résultat.

D'autres chapitres font entrevoir les réalités du métier. Consacré à la police judiciaire, le deuxième chapitre prend le temps de suivre la percée des techniques scientifiques pour répondre au défi de l'identification des récidivistes. C'est ainsi que Bertillon expérimente l'identité anthropométrique et la photographie signalétique avant de se résoudre à adopter la dactyloscopie des empreintes digitales. Une police de laboratoire s'insère donc aux côtés de méthodes plus intuitives, plus routinières et plus musclées aussi face à une délinquance plus violente. La coexistence ne se fait pas sans peine, comme en témoigne le conflit de générations sous-jacent à la récente affaire Neyret ayant émaillé la police à Lyon. L'épais chapitre V envisage le recrutement et la formation du personnel. S'il démasque les faux-semblants de la modernisation policière promise sous Vichy, s'il en dit long sur un syndicalisme émietté ou sur l'ambiguïté d'une politique mémorielle policière (p. 452), s'il évoque l'amorce de féminisation, la sociologie du corps n'est cependant pas menée dans la durée, négligeant la matière disponible pour le XIX<sup>e</sup> siècle. De même, la partie dédiée aux relations entre la police et la société décevra : il y a comme un renoncement de l'historien qui conclut à une « permanence culturelle », polarisée autour du rire, de la peur et de l'indignation. Les pages sur le maintien de l'ordre sont l'un des temps forts du livre. Cette séquence, qui tend vers une histoire bataille de la police (chronique des

affrontements, décompte des pertes, évolution des dispositifs tactiques), offre les données techniques utiles pour comprendre l'intensité variable de la violence policière : on notera la concentration des dérapages de la part des unités spéciales – traduisons non spécialisées – de la préfecture de police ; on appréciera la présentation de l'actuelle panoplie (p. 253-257). L'entrelacement entre l'histoire policière et la grande histoire se retrouve dans le chapitre voué au renseignement. Ressortent les continuités comme la spécificité de l'État français : les services sortent alors du cadre passif pour un usage répressif des informations. De même, cette partie permet de relire les affaires d'écoute autrement qu'au rythme spasmodique des scandales ; inversement, l'affaire Merah fait ressortir les insuffisances de la réorientation antiterroriste de l'ancienne DST (p. 348).

À l'issue de ce parcours sélectif, on ne peut que rendre hommage à l'ampleur des perspectives. Quelques remarques transversales s'imposent cependant pour signaler le caractère lui-même sélectif de cette histoire. Certes, on ne peut que souscrire aux précautions introductives des auteurs. Ce qui est en cause tient cependant moins aux inévitables omissions qu'à de flagrants déséquilibres propres à déformer ce reflet des polices. La gendarmerie est réduite à la portion congrue. Certaines notes sont de véritables renvois en touche (p. 74, 182). Soucieuse de cerner des récurrences dans le temps long, l'approche thématique a l'inconvénient de réduire au rang d'origine les caractéristiques de la police d'Ancien Régime et de passer sous silence le premier XIX<sup>e</sup> siècle. Certes, la problématique à l'œuvre justifie parfois ce choix ; il en est ainsi de la police politique qui n'est abordée qu'à partir de la III<sup>e</sup> République au motif que c'est sous un régime représentatif que se pose de front la question de son bien-fondé. Il en résulte une forme de républicano-centrisme, au mépris des limites que s'imposaient les régimes antérieurs qui tous se prétendent de droit et puisent aux sources libérales. Cité p. 365, Célestin Hennion reprend mot pour mot un discours déjà ancien.

Davantage de discipline dans la rédaction aurait permis de rééquilibrer le tableau. Des redites entravent le développement : naissance de la police judiciaire moderne en 1832 (p. 100 et 481), chauffeurs de la Drôme et des bandits d'Hazebrouck (p. 39 et 108), polprox (p. 398-400, 589-602). On s'interrogera de même sur la pertinence des passages démesurément étoffés : à quoi bon ces quatre pages sur la genèse de la dactyloscopie (p. 138-141) ou ces onze pages de témoignage d'un policier sur le 17 octobre 1961 et le 8 février 1962 (p. 220-230) ? Ce manque de lissage se retrouve au sein de la bibliographie qui non seulement multiplie les coquilles mais encore s'avère inexploitable faute de classement interne. On soulignera cependant que ces insatisfactions restent négligeables eu égard à la réussite d'ensemble d'une référence appelée à devenir classique.